

LE PETIT ESCOIRAIS N°3

1^{er} Trimestre janv./février/mars 2021



Deuxième Adjoint au sein de la nouvelle équipe municipale j'occupe les fonctions de délégué à l'environnement au Grand Périgueux, et de délégué aux affaires scolaires de la commune ainsi qu'au SIVS Antonne/Escoire.

Je suis également en charge de la cohésion des catastrophes naturelles.

Il s'agit de ma deuxième élection au sein du conseil municipal, et c'est au cours de mon précédent mandat que j'ai pris la gestion scolaire et le SIVS, et c'est logiquement que j'ai continué mes fonctions aux écoles.

Je me suis installé sur la commune avec mon épouse et mes deux enfants en 1992.

Nous habitons dans une belle commune sympathique, aux portes de PERIGUEUX, qui possède plusieurs atouts et ce dans un cadre calme, naturel. Je pense pouvoir dire que notre cadre de vie est préservé et nous nous devons d'y être attentif, d'où l'intérêt que nous apportons à respecter et à préserver le plus possible notre environnement, la faune et la flore. Nous travaillons sur ces axes là pour embellir notre village et je suis inscrit dans cette dynamique de préservation pour le bien de tous.

Vivre à ESCOIRE est un plaisir et je m'associe à Joël LAGUIONIE, le Maire, et toute l'équipe municipale pour m'y impliquer.

Francis GERVEAUX

MAIRIE ESCOIRE

Le Bourg – 24420 ESCOIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8H-12H /13H30-17H



05.53.06.00.24



mairie.escoire@neuf.fr



MairieEscoire



Joël LAGUIONIE, Maire

Sabine GOLFIER DELAGE, 1ère Adjointe

Francis GERVEAUX, 2nd Adjoint

Jean-Marie KOCHER, 3^e Adjoint

Cécile PHILOTE, conseillère

Céline BARILLOT, conseillère

Sandrine PEYRONET, conseillère

Karine PAROISSE, conseillère

Jean-Pierre TINGAUD, conseiller

Pascal DEFILIPPI, conseiller

Patrick MAZEAU, conseiller

LES TRAVAUX

La rue Jules Ferry, la rue du Château, l'impasse des Gabarres sont, à ce jour, ouvertes à la circulation.

La deuxième tranche qui passe devant la salle des associations, la mairie et rejoint la rue Louis de Ranconnet qui a entraîné des modifications de circulation dans le village vient d'être terminée.

Depuis le 15 mars, et pour deux mois, il y a une interdiction de circulation (sauf riverains), dans la rue Louis de Ranconnet et la ruelle Saint Joseph. Vous avez d'ailleurs reçu dans vos boîtes à lettre une information accompagnée d'un plan sens de circulation. Durant cette période, la circulation sera interdite aux poids lourds de plus de 7,5 tonnes.

Nous vous rappelons qu'il convient de rouler doucement lorsque vous empruntez cette déviation, et vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée, et vous remercions de votre compréhension.

POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT VOTRE HABITATION

ERCTP : Claire CHABAUD, Conductrice de travaux 06 09 52 33 08

Sébastien BESSE, Responsable de chantier 06 09 33 19 94

Article Jean-Marie KOCHÉL, Patrick MAZEAU, Marie-Karine PAROISSE

L'ÉCOLE



En début d'année, le Père Noël, un petit peu en retard sur son planning, a amené une belle cabane aux enfants de l'école qui a été installée courant Janvier.

Céline BARILLOT, Francis GERVEAUX, Cécile PHILOTE



LES BEAUX JOURS ARRIVENT N'oubliez pas la réglementation

Selon l'Arrêté Préfectoral portant réglementation des Bruits de Voisines n°99-0881 en date du 17 Mai 1999 :

Concernant les propriétés privées :

Article 20 : « Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeuble d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. »


A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

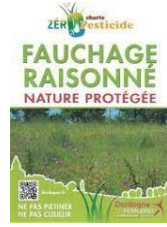
Les Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h / **Les Dimanches** : de 10 h à 12h

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**



LE FAUCHAGE RAISONNE, De qu'es acò ?

Le fauchage tardif ou raisonné consiste à laisser enherbées certaines zones afin de préserver la biodiversité, en respectant le cycle naturel des plantes et l'aspect esthétique : il permet à la flore de s'exprimer tout au long du printemps et de l'été, offrant les attraits visuels d'un paysage changeant et la redécouverte d'espèces oubliées telles que les orchidées et tulipes sauvages.

Les espaces verts et les bords de routes constituent des "prairies naturelles" dont la richesse ne demande qu'à s'exprimer. Les plantes sauvages y ont la possibilité de grainer et de se reproduire, grâce à une pollinisation par les insectes. De nombreux animaux y trouvent nourriture, gîte et abris. Véritables "corridors écologiques", on y trouve, par exemple, des espèces de plantes et d'insectes remarquables, devenus rares dans notre paysage.

C'est le souhait des habitants de l'allée des plantes qui en ont fait la demande auprès de la Mairie, afin de préserver la biodiversité dans leur quartier.

Si vous souhaitez que ce dispositif soit mis en place dans votre rue, merci de contacter votre Mairie, et plus particulièrement Monsieur Francis GERVEAUX.

AVEC LE PRINTEMPS, ARRIVE AUSSI LE FRELON ASIATIQUE

Pour lutter contre le frelon asiatique, le principe est de piéger les reines en installant des pièges de mi-mars à fin mai, avant qu'elles ne sortent de l'hibernation et ne bâtissent un nid dans lequel va se développer un essaim de plusieurs milliers de frelons asiatiques.

La recette à mettre dans un piège que vous pouvez fabriquer à l'aide d'une bouteille d'eau plastique : 20cl vin blanc, 20cl de bière, et 1cm de sirop
(le vin blanc n'attire pas les abeilles, il faut penser à les protéger)



Abeille domestique



Guêpe



Frelon européen



Frelon asiatique



LA CUISINE DES ESCOIRAISES ET DES ESCOIRAIS



TERRINE SURIMI – THON de Séverine FAUREL

Pour cette recette il faut :

1 moule à cake, 16 bâtonnets de surimi coupés en rondelles

1 boîte de thon naturel, 40 cl de crème fraîche

3 œufs, Ciboulette, Sel, Poivre

Préchauffer le four à 200°

Mélanger le tout dans un saladier et verser dans le moule à cake

Cuisson 50 mn, Vérifier à l'aide d'un couteau la cuisson

Après la cuisson laisser refroidir et tenir au frigo

Servir avec du citron ou une mayonnaise

Peut se faire la veille, **Bon appétit ! !**



LA SOUPE D'ORTIES DE REGINE SUTOUR

INGREDIENTS POUR 8 PERSONNES

1 gros saladier de pointes d'orties (ne pas cueillir les feuilles entières, ramasser les premières pousses début avril), 1 oignon, 5/6 pommes de terre, 1 cube or nature

Graisse de canard, 1 cuillère à soupe de crème fraîche épaisse ou une vache qui rit, sel, poivre.

Dans un faitout, faire revenir 1 oignon dans de la graisse de canard,

Rajouter ensuite les pointes d'orties après les avoir lavées, jusqu'à obtenir une texture fondante.

Rajouter ensuite 2 litres d'eau, un cube or nature et les pommes de terres,

Couvrir et faire cuire à feu doux 1H30 à 2H. Mixer le tout,

Rajouter une cuillère à soupe de crème fraîche épaisse ou une vache qui rit,

Assaisonner à son gout et régalez-vous.

(le petit conseil de Régine : ne ramassez pas à pleine main les feuilles d'orties, ça pique..., juste les pointes)

Merci à Séverine et à Régine pour leur participation

UN PEU D'HISTOIRE A ESCOIRE

Monsieur GEOFFROY Bernard lors d'un de ses mandats s'était rendu aux archives départementales pour retracer l'ensemble des Maires de la commune et voici le résultat de ses recherches :

De 1793 à 1838 M. Maly

De 1838 à 1861 M. Bussy François

De 1861 à 1870 M. Bonhomme François

De 1870 à 1876 M. Maly

De 1876 à 1881 M. Girard Antoine

Le premier conseil municipal élu fût en 1881

De 1881 à 1888 M. Estourneau de Lafaye

De 1888 à 1895 M. Barredy Jacques

De 1895 à 1919 M. Leynie Antoine

De 1919 à 1925 M. Maly François

De 1925 à 1942 M. Palem Alphonse

De 1942 à 1944 M. Laborit Roger

De 1944 à 1945 M. Roubenne Emile

De 1945 à 1951 M. Lavaud Fernand

De 1951 à 1959 M. Tassaux Fernand

De 1959 à 1971 M. Mougnaud Pierre

De 1971 à 1981 M. Groux Léon

De 1981 à 1983 M. Palus Jean

De 1983 à 1989 M. Montagut Christian

De 1989 à 2020 M. Geoffroy Bernard

Maire en exercice M. Laguionie Joël

CETTE PETITE PAGE D'HISTOIRE, nous amène à notre rubrique suivante à la rencontre des habitants d'Escoire, et plus particulièrement de Monsieur GEOFFROY Bernard.



UNE RENCONTRE SOUS LA FORME D'UN HOMMAGE

N'ayant pu organiser la traditionnelle cérémonie des vœux de début d'année, nous n'avons pu aborder les projets que nous souhaitons porter pour l'année à venir et, dans le même temps, rendre hommage à mon prédécesseur M. Geoffroy pour le dévouement dont il a fait preuve tout du long de ses mandats.

M. Geoffroy est né le 15 novembre 1949 à Clion sur Indre. Il a effectué un apprentissage de charpentier-bois, qu'il a validé en obtenant le CAP, et il a continué son cursus de formation professionnelle en intégrant les compagnons du devoir. Il a poursuivi son parcours en incorporant l'école normale d'apprentissage et il a été affecté, en 1977, au lycée professionnel de Chardeuil sur la commune de Coulaures.

Il s'est marié en 1975 et c'est en 1979 qu'ils viennent s'installer sur la commune d'Escoire. Très rapidement, il a rejoint le comité des fêtes comme bénévole et en 1983, il intégra le conseil municipal comme adjoint aux affaires scolaires. En 1989, il a constitué une équipe et il est devenu Maire de la commune. B. Geoffroy a occupé la présidence du SIVS de 2004 à 2014 et, il a, aussi, été vice-président à la communauté d'agglomération Périgourdine de 2003 à 2014. Il a été Maire de la commune jusqu'au 23 mai 2020, date à laquelle il a pris une retraite bien méritée après toutes ces années de labeur au service de la commune et de ses habitants.

Les réalisations entreprises par M. Geoffroy et ses équipes sont nombreuses : élargissement des routes, rénovation de la chapelle, construction de l'école, relocalisation de la Mairie, amélioration du réseau d'eau potable, achats de matériels modernes pour l'entretien de la commune, création de la maison des associations....

M. Geoffroy a été nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite par le Préfet de la Dordogne le 13 mai 2016. De plus, pour son parcours de Maire, pendant 31 ans au service de la commune d'Escoire, il lui a été conféré l'honorariat de Maire le 30 septembre 2020.

Le conseil municipal souhaite à Bernard Geoffroy de s'épanouir pleinement dans sa nouvelle vie, de profiter de sa famille et de s'adonner à des loisirs bien mérités.

Joël LAGUIONIE



POUBELLES, DECHETTERIE

Jusqu'à la fin des travaux le point de collecte se trouvant au cimetière sera fermé, le camion du SMD3 ne pouvant emprunter la déviation. **Nous vous remercions de ne pas déposer devant d'ordures ou de sacs jaunes.**

En échange, des conteneurs aériens ont été mis en place au point de collecte du château jusqu'à la fin des travaux.

RAPPEL DES HORAIRES DECHETTERIE TRELISSAC

Lundi	Fermée
Mardi, Mercredi, Jeudi	9h-12h00/14h-18h
Vendredi:	Fermée
Samedi	9h-12h00/14h-18h
Dimanche	9h-11h45

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La 1^{ère} collecte des encombrants aura lieu le 2^{ème} lundi de juin.

Cette collecte est réservée aux particuliers, dans la limite de 1m3 par enlèvement. Les encombrants doivent être déposés en bordure de la voie publique, sur le trottoir.

Si vous êtes intéressés : contacter L'ARTEEC au 05.53.46.65.46



LES AIDES ET SERVICES PROPOSES



Un portage de repas peut être proposé sur la commune pour les gens qui le désirent.

Il est assuré par **PERIGORD TRAITEUR** (Jean-François et Karine DUPUY habitants d'Escoire)

Le prix du repas est de 9,80 TTC, il se compose d'un potage, d'une entrée, d'un plat de viande avec les légumes, Fromage, dessert, 1 morceau de pain

Le repas est servi en barquettes individuelles pouvant aller au micro-ondes.

Pour les personnes intéressées, il vous suffit de prendre contact avec eux directement au 05.53.06.00.64.



Vous souhaitez faire des rénovations dans votre logement, des économies d'énergie, ravalement de façade ou faire adapter votre logement....

Le programme Amélia 2 peut vous concerner.

Vous pouvez prendre contact directement avec Amélia 2 ou contacter *Sabine GOLFIER DELAGE*, déléguée Amélia 2 sur la Commune.

LE DISPOSITIF DES AIDES SOCIALES

Les principaux dispositifs d'aide au maintien à domicile : La téléassistance, Aide-Ménagère, Service d'Aide à Domicile, Portage de Repas, Allocation Personnalisée d'Autonomie. Pour ce qui est du handicap, la prestation de compensation du handicap (P.C.H.). Toutes ces aides sont en partie financée par le Département suivant votre seuil de revenus.

Si une de ces aides vous intéresse, n'hésitez pas à contacter vos élus en charge de la commission « action sociale » **Sandrine PEYRONET (déléguée), Céline BARILLOT, Karine PAROISSE (membres)**



**La Mission Locale du Grand Périgueux est une association loi 1901.
Son équipe est composée de 20 salarié-e-s**

Qu'est ce qu'une Mission Locale ?	Son offre de services		
<p>C'est une association, qui exerce une MISSION de SERVICE PUBLIC de proximité. Elle propose un accompagnement global à chaque jeune :</p> <p>> Elle accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire vers une insertion sociale et professionnelle adaptée.</p> <p>> Elle propose un accompagnement global vers l'emploi et la formation tout en travaillant avec le jeune ses freins à la mobilité, santé, logement,....</p>	 <p>EMPLOI Soutien dans les démarches de recherches d'emploi, proposition d'offres d'emploi, mises en relations, information sur les contrats aidés, mise à disposition d'ordinateur....</p>	<p>Des FORMATIONS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Professionnelles ➢ certifiantes, qualifiantes, diplômantes.... 	<p>Des ATELIERS :</p> <ul style="list-style-type: none"> > aide à la création de CV, de lettre de motivation, ➢ visites d'entreprises, ➢ simulations d'entretiens d'embauche.... <p>Des STAGES d'IMMERSION :</p> <p>Découverte métier, confirmation projet, initier une démarche de recrutement....</p>
		<p>Des FORUMS :</p> <p>jobs d'été, alternance, intérim, emploi....</p>	

10 bis, avenue Georges Pompidou • 24 000 Périgueux • Tél. 05 53 06 68 20 •
missionlocale@ml-grandperigueux.fr - SIRET : 381 011 220 000 39 • CODE APE/NAF 8413Z



NOUVEAU A ESCOIRE :

Société ARBORICIMES 24 –

Monsieur LOUIS David « Pomme Redon » ESCOIRE



BETTY COIFFEUSE A DOMICILE

« Pomme Redon » ESCOIRE sur rendez-vous au 06.30.57.96.70



L'AGENDA DES ANIMATIONS ESCOIRAISES

(sous réserves des conditions sanitaires)

AVRIL

25 et 26 avril : 3ème Festival Humour en Périgord, organisé par Humour et Culture (annulé)
(reporté au 26 et 27 juin)

MAI

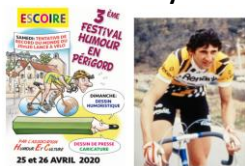
21-22-23 mai : Fête des Escargots organisée par le comité des fêtes (annulée)

JUIN

La date reste à déterminer : soirée entrecote frites, organisée par le comité des fêtes

13 et 20 juin élections départementales et régionales

26 et 27 juin : 3ème Festival Humour en Périgord, organisé par Humour et Culture
Etablissement du record du monde cycliste du20m21 !



Etablissement du record du monde cycliste du...

... 20m21, départ lancé !

Parain : Jacques Bossis

Equiper (entre autres) de... Bernard Hinault, il a porté le maillot jaune dans le Tour de France 1978 (année où il fit champion de France de goulotte).

A remporté la Route Nivernaise (1976), le Grand Prix de Plouay (1976 et 1977), le Circuit de l'Audre (1978), le Grand Prix de Fournies (1980), le Tour du Haut Var (1981).

Il a illustré dans de nombreuses courses internationales (Tour du Limousin, Amstel God Race, Méau-Sau Remo, Paris-Breuxelles, Tour de Corse, le Critérium International, les Quatre Jours de Dinard, le Tour des Flandres, le Hic Volk, Paris-Nice, le Trophée Bianchi...).

A participé à 7 Tours de France de 1977 à 1984.

JUILLET

4 juillet : concours de pétanque, organisé par le comité des fêtes

SEPTEMBRE

04 septembre : soirée moules frites, organisée par le comité des fêtes

18 septembre : farcissage (date à confirmer en fonction de la livraison des )

24-25-26 septembre : événement culturel organisé par la commune d'Escoire
aux côtés de l'association H.E.C – Salon du Livre Policier

OCTOBRE

1 octobre : soirée à thème ESCARGOTS  organisée par le comité des fêtes

2 octobre : soirée à thème ESCARGOTS  organisée par le comité des fêtes

La date reste à déterminer : Marche pour OCTOBRE ROSE organisée par la municipalité

DECEMBRE

12 décembre : Le Noël des Enfants d'Escoire

ESCOIRE EN IMAGES

LES INONDATIONS 1er FEVRIER 2021



LES COLIS REMIS PAR LE COMITE DES FETES AUX AINES



REMISE DES LIVRES PAR L'ASSOCIATION H.E.C. AVEC LA PARTICIPATION DE JEAN-CLAUDE ALLARD A LA MUNICIPALITE POUR LA BOITE A LIVRES





INFO COVID 19



Le dispositif « Allez vers » mis en place par le Grand Périgueux pour la vaccination contre la COVID 19 des personnes de + 75 ans a permis à 17 de nos aînés de bénéficier du vaccin Pfizer.

Merci à Sandrine PEYRONET, Francis GERVEAUX, Joël LAGUIONIE, Sabine GOLFIER DELAGE et Patrick MAZEAU pour leur participation à la mise en place du dispositif auprès des personnes âgées.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants d'Escoire

Si vous souhaitez faire paraître une information, un article dans notre prochain bulletin, n'hésitez Pas à nous le faire savoir.

COUPON REPONSE A DEPOSER A LA MAIRIE

Je souhaite préserver l'environnement, je désire recevoir les prochains bulletins et flash info par mail

Nom

Prénom

Adresse postale

Adresse mail